

MARIAGE

L'AN mil neuf cent 0
du mois, par-devant
absence de l'adj
l'État-Civil de la comm
département de la Venc
Henri Jac
vingt six
a Plouguernele
département de Me
profession de mari
(A) Célibataire

_____ pr
_____ m...

E d'Henri Jacob



nze, le seize du me
nous Louis Luceycault. Co
vent Spécial de la Secti
une des Stables - d'Olonne
léc, ont comparu dans la Maison Co
ob

ans révolus, étant né le

canton
rebihaux, ainsi qu

domic
fils légit

ofession de marin
Henri

Denise Marie La

is de mai sur les
conseiller Municipal de la que
de La Chaume, les for
canton de même lieu
mmune pour contracter Mariage :

vingt cinq décembre mil
d'Orvray

il est constaté par son acte de naissance
lié à La Chaume des Sabl
me de François Marie
demeurant à Plougoumele
region de ...

idonic Madec

_____ heures

_____ rempli en l'
_____ d'Officier de

_____ âgé de

_____ huit cent quatre vingt

Sept

_____ dument en forme,

_____ es-d'Orme

_____ Jacob

SESSION DE ...

age de leur fils pour acte ci-après mens

Nadec

et novembre mil huit cent so

du dit

il est constaté par son acte de naiss

iciliée a La Chaussée des

terre de feu Pierre Jean

demeurant a

ession de menage

e leur Mariage.

au Greffe du Tribunal Civil

leurs du futur devant le Maire

de décembre mil huit cent cinqu

par vous et les futurs époux

_____ d'une part;

_____ âgée de

_____ dûment en forme,
_____ d'Olonne
_____ Madec.

_____ d'autre part.

_____ de l'orient; Vu le
_____ de Plougonvelen;
_____ ante; les dites pièces

Desquels actes en
intitulé : *du Mariage.*

personnes présentes à
droits civils des époux

nous avons demandé
ayant répondu séparém

Louise Marie

~~Et aussitôt (c)~~

Dont acte passé et

unigt ceux an

due forme il a été donné lecture
Faisant droit à la réquisition des
dont le consentement est requis,
; et après avoir reçu leur déclaration

aux dits futurs époux s'ils veulent
ent et affirmativement, nous avons p

Sidonie Madee

lu en présence de *Emile Mo*
s, profession de *marin*

e ainsi que du chapitre VI du tit
s comparants, nous les avons inte
de nous déclarer si un contrat
a de laquelle il résulte qu'*il n'en*

at se prendre pour mari et pour
prononcé au nom de la loi que *les*
sont unis

peux
qui a dit être *ami*

tre V du Code Civil,
appelés, ainsi que les
de mariage règle les

existe pas entre eux

femme; chacun d'eux

vu Jacob et

par le Mariage.

Agé de

de

l'époux, demeurant a
agé de vingt huit
l'époux, demeurant a
agé de quarante six
l'épouse, demeurant a
agé de cinquante six
l'épouse, demeurant a
signé avec nous le

Madey
Jacob



V

La Chaume des Sables; de
ans, profession de marin
u même lieu; de
ans, profession de marin
u même lieu; de
ans, profession de marin
u même lieu
Le présent acte (Rejeté sept

Moayca
Emil Moun

VILLE DES SABLES

Raymond Nouveau

, qui a dit être ami

Camille Guagnon

, qui a dit être ami

Francis Guezel

, qui a dit être ami

esquels ont (D) ainsi que les
mots rayés nuls)

Guezel

LES-D'OLONNE

de

de

de

~~opere et laus~~

Je Consider M^e Deliqui

Deliqui